

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 145 (2024)
Heft: 3

Vorwort: Le mot du président
Autor: Saucy, Francis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les finances de la SAR à la croisée des chemins



Francis Saucy

Président SAR

presidence@abeilles.ch

Comme vous pourrez le constater, les comptes de l'année 2023 présentent un déficit très important. Celui-ci résulte de quelques rattrapages des années COVID durant lesquelles nous avons bouclé avec des résultats supérieurs aux prévisions, mais aussi de décisions de modernisation prises par votre comité et approuvées en assemblées des délégués.

Si les premières sont de nature conjoncturelle, les secondes sont structurelles et entraînent des dépenses supplémentaires à long terme, comme l'indique déjà le budget provisoire proposé pour 2024. Les finances de la SAR sont suffisamment solides pour absorber de tels déficits à court terme, mais il est clair que des mesures devront être prises pour retourner à l'équilibre et renouer avec les bénéficiaires.

Comme l'indique le rapport de notre caissier, les postes structurellement déficitaires concernent la gestion administrative, la publication de notre revue, la vulgarisation et l'élevage. De plus, comme vous avez pu le lire dans le dernier numéro, le processus de modernisation de nos structures, engagé déjà sous la précédente présidence, n'est pas encore terminé.

Le comité souhaite en particulier renforcer et simplifier ses fonctions exécutives sous la forme d'un bureau restreint, comprenant la présidence, les finances et l'administration et d'un comité élargi se réunissant 2-3 fois par an pour prendre les décisions stratégiques. Ceci entraînera des dépenses supplémentaires, mais aussi un potentiel d'économies.

Gouverner c'est prévoir. Et comme chacun peut le constater tous les jours, le monde change rapidement, y compris celui des abeilles. De

grands pas ont déjà été réalisés. On relève souvent que l'offre de la SAR aux apicultrices et apiculteurs du pays, ainsi qu'aux amis des abeilles, s'est considérablement enrichie, avec un site web moderne, une présence fréquente dans les médias et plus récemment une intensification importante du lobbying au niveau fédéral. Votre comité est convaincu de la voie à suivre et que les processus engagés doivent être poursuivis.

Grâce au travail de nos prédécesseurs, nous disposons des réserves nécessaires pour assurer cette transition. Il faudra donc, soit revoir nos structures de coûts soit trouver de nouvelles sources de financement. Probablement un peu des deux.

Face à ce défi, votre comité élaborera au cours de l'année en cours des pistes de solutions. Aucun thème ne sera tabou, mais au terme de ces réflexions des décisions importantes devront être prises.

Le comité en discutera avec les représentants des fédérations lors de la réunion du mois de novembre prochain et des propositions seront faites pour l'assemblée des délégués 2025.

Dans l'intervalle, les beaux jours reviennent, nos abeilles reprennent leurs activités et je vous souhaite une belle année apicole.